

Impression 3D : la France à la pointe de l'innovation

Plus connue sous le nom d'impression 3D, la fabrication additive a connu une croissance exponentielle depuis dix ans avec un nombre de brevets déposés 8 fois plus important que les autres technologies, selon une étude publiée par l'Office européen des brevets.

Temps de lecture : minute

19 septembre 2023

Plus de 50.000 familles de brevets internationaux de technologies d'impression 3D ont été déposées dans le monde depuis 2001. Rien qu'entre 2013 et 2020, l'augmentation a connu un taux annuel moyen de 26,3 %, soit près de huit fois plus vite que pour l'ensemble des domaines technologiques au cours de la même période (3,3 %). Ces chiffres impressionnants, issus d'une étude qui vient d'être publiée par l'Office européen des brevets (OEB), montrent à quel point l'innovation dans le domaine de la fabrication additive, plus connue sous le nom d'impression 3D, a fait un bond au cours de la dernière décennie.

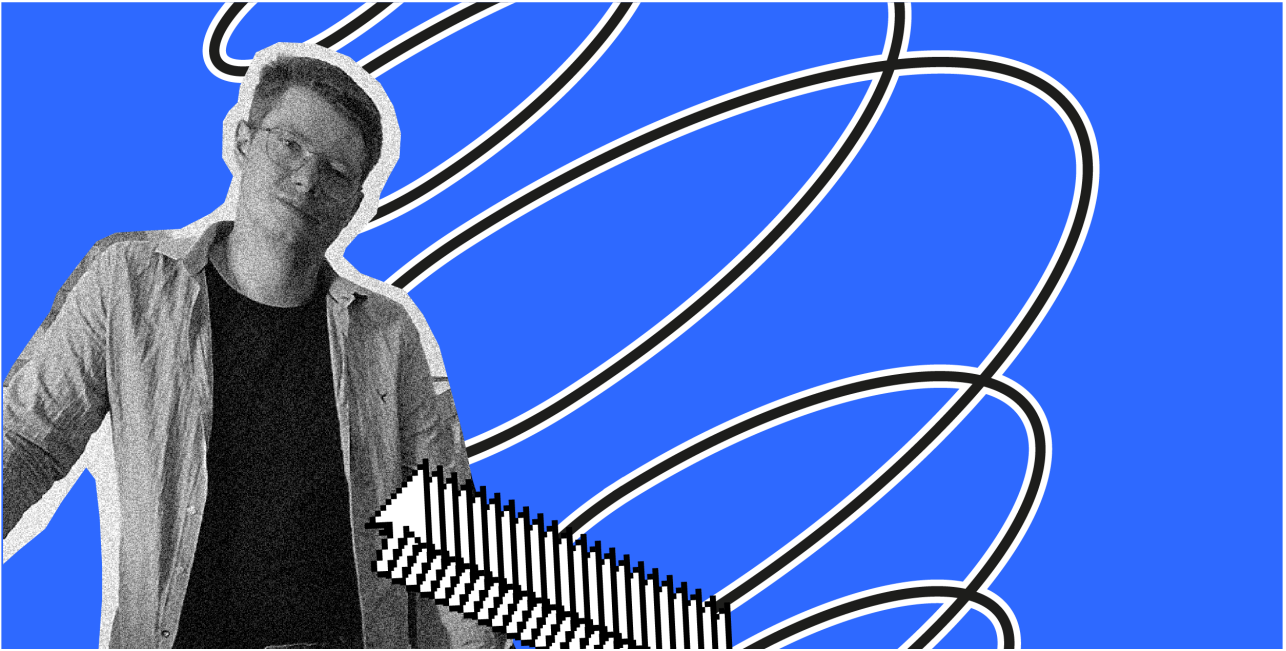
« *Je ne suis pas surpris par ces résultats* », commente Pierre-Jacques Lyon, PDG et fondateur de Cloudustry, qui propose des solutions logicielles de chiffrage automatique des devis, d'intelligence de production, de saisie des commandes pour les impressions 3D. « *Pour autant, attention à l'effet d'emballlement, car derrière la croissance des brevets et des nouveaux entrants, le chiffre d'affaires ne suit pas toujours dans un marché avec finalement trop d'acteurs*, poursuit-il, *et nous constatons depuis quelques mois que certains disparaissent ou se font racheter.* ». Le salut viendra peut-être par le fait que si la fabrication

additive a depuis longtemps sa place dans le prototypage, elle gagne désormais en viabilité pour la personnalisation de masse et même la production en série.

La France à la deuxième place européenne

Autre conclusion de l'étude : le marché de l'impression 3D s'est également diversifié. Deux secteurs arrivent en tête position : le secteur de la santé/médecine, notamment pour la fabrication d'implants spécifiques au patient, la construction de modèles anatomiques et les applications dentaires, et le secteur du transport, particulièrement l'aéronautique et l'automobile. Cependant, comme la technologie d'impression 3D se développe avec une variété croissante de matériaux, tels que les plastiques, les métaux, les céramiques et même les cellules organiques, une croissance rapide des applications de fabrication additive a également été observée dans les secteurs de l'outillage, de l'énergie, de la mode, de l'électronique, de la construction et même de l'alimentation.

Si les États-Unis occupent toujours la première place, avec 40 % de toutes les familles de brevets internationaux liés à l'impression 3D entre 2001 et 2020, l'Europe y contribue à hauteur de 33 %. La France est particulièrement dynamique dans ce secteur puisque le pays occupe la deuxième place au niveau européen derrière l'Allemagne, avec des contributions notables dans l'aérospatial et l'aéronautique, l'énergie, la construction et les chemins de fer. Il faut d'ailleurs savoir que le premier brevet sur la fabrication additive est déposé par trois Français : Jean-Claude André, Olivier de Witte et Alain le Méhauté, le 16 juillet 1984. De plus, « *la France est particulièrement bien dotée en termes d'universités et d'organismes publics de recherche mais aussi avec par exemple l'association France Additive qui est très active sur le sujet, mais aussi beaucoup de startups qui se créent* », explique Pierre-Jacques Lyon.



À lire aussi
Benjamin Duvauchel, l'histoire d'un entrepreneur à succès grâce
aux imprimantes 3D



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups
françaises !

JE M'INSCRIS

